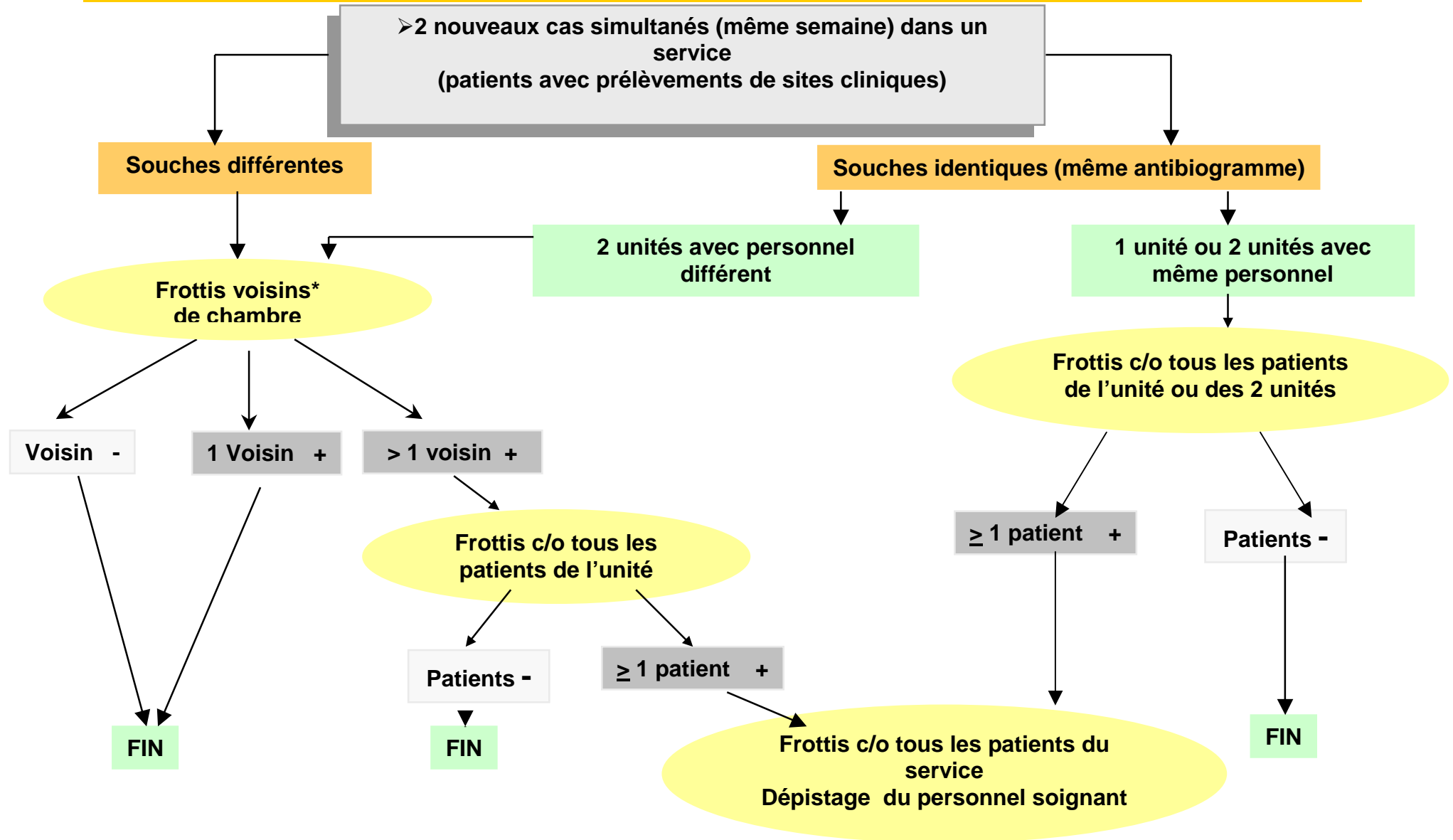


Modalités d'extension de dépistage dans un service de soins aigus



* Voisin: patient séjournant actuellement dans la chambre du patient ou patient encore hospitalisé et ayant séjourné dans la même chambre que le patient durant les 7 jours précédents le prélèvement positif

Version révisée janv 2005